JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALA

Le numéro:

ABONNEMENTS: L'abconement est payable par six mois. année 6 mois 8 mois Valais et Suisse . . . 6.50 8.25 2 .--

Etranger (envoi des 3 noméros de la semaine . . 12.- 6.50 4.-Envoi par numéro . . . 15.— 7.80 4.40 Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de cheques Nr. Il 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sar demande le .. BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de tr. 0.75 par semestre pour la Suisze et tr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone Nº 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance ANNONCES:

Canton Suisse Etranger La ligne ou son espace . 0.10 0.20

Pour renseignements et devis s'adre « r à "L'administration du Journal" Sian.

AVIS

A vendre ou à louer grande cave garnie.

A la même adresse à vendre 2 paniers de pressoir de 1 m. 40 et 1 m. 60 de dia-

S'adr. à la Caisse Hypothécaire & d'Epargne à Sion.

Logement a louer

partir du 15 octobre 3 à 4 chambres, cuisine, cave et galetas, eau gaz, électricité.

S'adr. chez M. DEFABIANI Clément, Planta, Sion.

louer

Un appartement de 2 chambres, avec réduit, cuisine avec eau, cave et galetas.

Un appartement d'une chambre cuisine avec eau, cave et galetas. S'adresser au Bureau du Journal.

Grande cave

à louer S'adresser au bureau du

Journal qui indiquera.



près nature. **GLANZMANN Henri, empailleur, SION**

Travail durable et re-

constituant fidèle d'a-

Beurre

On demande à acheter de suite ou époque à convenir, 20 kg. beurre de table par semaine. Faire offres et prix à Albert Rochat, laitier, Le Pont, (Vallée de Joux).

Fromage de Gruyère

gras, mi-gras et maigre, dans tous les prix; expédition à partir de 4 kg.; sp cialité de

Vacherins pr la fondue par pièce de 8-12 kg.

Louis Pugin Commerce de fromage, RIAZ, p. Bulle

sont achetés

offres avec prix et quantité sous chiffre 11.124 à l'AGENCE Louis MAYOR, Rue de Lyon, 18, Genève

Coffres-forts

depuis Fr. 75.murer dep. Fr. 60.

F. TAUXE Malley-Lausanne.

Bronchite Guérison certai-

l'Institut Biotechnique Lausanne

Mandat 3 francs.

La crême pour chaussures

Seul fabr. G. H. Fischer, fabrique d'allumettes et graisses chim. Fehraltorf (Zurich) fond. en 1860.

YMNASTIQUE

RYTHMIQUE Un cours s'ouvrira le 15 octobre si le nombre d'inscriptions est suffisant

PRIX DU COURS DE SIX MOIS FR. 50.-Pour renseignements et inscriptions écrire à Mademoiselle Ansermet Certificat de l'Institut Jaques Dalcroze

Rue de Lausanne, 13 VEVEY 13, rue de Lausanne

La Fabrique de draps A. Schild, Berne paye pour la laine de moutons du Valais bien lavée, Fr. 6.50 par kilo

Envoi franco. Valeur par mandat postal après réception. On échange aussi la laine contre du drap. Demandez les échantillons

- Attention

Match aux quilles au Café des Bains à Sion à partir du 13 Août.

_____ 700 fr. de prix _____

Farine lactée



Faites un essai de la FARINE LACTEE "ECO" pour l'alimentation de vos enfints

La FARINE "ECO" est le meilleur succédané ou complément du lait maternel. D'une nutritivité et d'une digestibilité parfaite, d'un goût exquis.

La FARINE .. ECO" supprime tous les inconvénients du lait. surtout pendant les chaleurs

La FARINE "ECO" est en vente dans toutes les bonnes pharmacies, dro--:: gueries, épiceries fines, etc. ::-

Agent général: E. BACHASSE, Bd de la Cluse 37, Genève

Chute des cheveux. Calvitie

Guérison garantle

La calvitie d'une personne très âgée est incurable, car les racines capillaires sont mortes et une racine morte ne repousse plus. Mais la calvitie précoce et récente est parfaitement guérissable. La chute des cheveux prématurée est provoquée par un microbe spécial qui s'attaque à la Cératine, la matière grasse du bulbe pileux, organe qui donne naissance au cheveu.

Notre lotion Cerat est un antiseptique qui détruit le microbe, arrête la chute des cheveux et par un traitement prolongé, fait repousser les cheveux là ou tout espoir semblait vain.

Le Cerat est le résultat de longue recherches et d'expériences qui ont prouvé que:

La calvitie précoce et récente nécessite un traitement de 8 mois environ; une chute de cheveux, au début (souvent la suite d'une maladie du foie ou de la constipation), nécessite un traitement au Cerat, de 3 mois de durée.

Pour se débarrasser des pellicules, un seul flacon de Cerat suffit. L'efficacité de Cerat est absolument garantie.

Nous remboursons

l'argent dépensé si vous n'avez pas obtenu de succès dans le traitement de la chute des cheveux avec notre lotion CERAT.

La lotion CERAT, 4 francs le flacon, se trouve chez les coiffeurs, parfumeurs, pharmaciens ou directement par J. Ritter, Avenue Ruchonnet 41, Lausanne.



Exposition Berne 1914, Médaille d'or.

Fromage! Fromage gras

1/2 - 3/4 gras Tilsit Maigre Graisse à cuire

Fromage! par kilo fr. 2.50-2.60 » 1.80—2.20 » 1.70—2.40 » 1.40—1.60

Expéditions, par 5 kilos, contre remboursement. Expedition, A. FREL, Unteraegeri (Zoug)

INSTITUT de Jeunes gens

14me année scolaire Langues modernes, branches commerciales. Prix très modéré; nombre limité. Nombreuses références de la Suisse française.

INSTITUT VILLA BERTA, LUCERNE.

BICYCLETTES

Je suis acheteur de toutes bonnes bicyclettes usagées. Lugeon, rue de la Tour, 5 Lausanne.



Pianos d'occasion

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs,

Grand choix de pianos neufs Facilités de payement Bon escon pte au comptant.

Grand choix de pianos électriques

Montreux

19, Avenue du Kursaal, 19

extra-fins de 4 à 8 livres pièce, sont offerts à 2 fr. 10 la livre jusqu'à épuisement du tock.

Alimentation Générale Rue de Lyon' 18 Genève

Fromages lère qualité

par colis postaux de 5, 10, 15 kg. Emmenthal vieux gras Fr. 2.50 le kg. Tilsit 2.30, 2.—, 1.80, 1.60 le kg. Fromage vieux Unterwald Fr. 3, le kg , 14 gras Fr. 1.90 Vieux fromage maigre Fr. 1.90 Salami de Milan Fr. 5.— le kg.

Th. Fuchs, expéditeur de fromages, Thalwil (Zurich)

Bouteilles de toutes sortes sont livrées à de toutes sortes sont hyrees a partir de fr. 10.- les 100 par le dépôt de bouteilles A. VÖGELI & Cie. Zurich 8, Téléphone 1281. Prix courant

Ménagères! Sans œufs sans semoule, vous pouvez faire un ex-

cellent poudding pour 6 personnes avec crême "Rapide" préparée, marque "Les Gourmets" à 20 centimes. Produit naturel à base

d'œufs séchés. Levures artificielles à 15

cts. Sucre vauillé à 10 cts. Pour le gros s'adresser à Maison A. RUSPINI 42 rue de l'Ecole, Genève.

J. DEGERBAIX 23, Escaliers du Marché, 23

à Lausanne expédie bonne

au prix de fr. 1.10, fr. 1.2 ! et 1.30 kg.

INSTITUT CATHOLIQUE DE DEMOISELLES

PRE DU MARCHÉ 4 a

LAUSANNE

INSTRUCTION ET EDUCATION SOIGNEES
ETUDE APPROFONDIE DU FRANÇAIS - MUSIQUE - COUPE
STENOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE

L'INSTITUT COMPREND UNE SECONDE PENSION AVEC COURS PRIMAIRES

Boucherie

LAUSANNE GARE DU FLON TELEPHONE 31.20

Fr. 1.— à 1.50 la livre BEAU BOEUF SALÉ 1.- à 1.40 la livre **BOUILLI** PORC SALÉ 1.10 à 1.50 GRAISSE DE RÖGNON 1.40 GRAISSE FONDUE SURFINE (Bouf et porc) 3.20RAGOUT ET COEUR DE BOEUF BELLES TÉTINES fraîches ou salées 0.75SAUCISSONS 3.90 le kg. SAUCISSES AU FOIE 3.20 , **CERVELAS** 0.25 la pièce

N.B. Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée. —(:)— EXPEDITION PROMPTE ET SOIGNÉE —(:)—

Demandez partout

l'Eau Paradis

la reine des eaux de toilette

Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure antigoîtreuse, qui se compose de Baume antigoîtreux pour frictions et de Pilules antigoîtreuses.

Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pr la cure. Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure. Pharmacie Centrale, MODEL & , MADLENER, 9 rue du Mont Blanc, Genève.

preseté bont + 69121

Système HORNY

pour faucheuses Deering et Cormick, à 1 1/2 et 2 chevaux. Frein à pédale le plus sûr, fonctionnant automatiquement. Ménage les animaux de trait. — Demandez prospectus.

J. HORNI, Nieder-Neunforn (Thurg.)

Fabrique de Meubles

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hotels, Pensions et Particuliers

Devis sur demande Vente par acomptes SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION TELEPHONE 35

Laine de mouton

achète

aux prix les plus hauts!!!

Casp. EGLI, Zurich 185, Seefeldstrasse 185

Tirage déjâ le 11 & 13 Octobre

Une importante chance de gain est offerte par la

Grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat de HAMBOURG car nouvellement elle a été munie de gains beaucoup plus nom-

breux et bien plus gros, que jusconsistant en 100000 Billets, dont 46020 Lots 8 primes et 10000 Billets gratuits

partagés en 7 classes. La somme totale des prix s'élève à Treize Millions 731000 Marcs Le plus gros lot au cas le plus

heureux sera de 1000000

Un million Marcs spécialement 1 à 500000 = 500000 1 à 300000 = 300000

1 à 200000 = 200000 1 à 100000 = 100000 Là 90000 = 90000 80000:160000 70000 = 140000

60000 = 120000 50000 = 100000 40000 = 80000 80000 = 60000 20000:140000

15000: 48000 10000 = 160000 5000 = 280000 384000 2000 = 424000

1000 = 525000 500 = 319000 250 = 7109750 15986 à 7500, 6000, 40002**5**0

Un plan officiel, où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises resera joint gratis atout ordre et après chaque tirage, des listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

400,300, 220, 200,175,150, etc

Le paiement des prix est effec-tué promptement et sous la garan-Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie

d'Argent, le prix pour un est entier billet orig. Fr. 10.demi " ,, 5.-- quart ,, ,, ,, Z.50 contre mandat de poste ou de

remboursement. Vu l'énorme chance de gain les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les commandes le plustôt pos-

Kaufmann & Simon Maison de banque et change à Hambourg.

LETTRE DE PARIS Emprunt allemand **Emprunt** français

L'Allemagne va émettre son cinquième emprunt et la France son second. Il est intéressant à ce sujet, d'examiner la situation financière des deux pays.

L'Allemagne a émis officiellement, du 1er août 1914 au 22 mars 1916, 45 milliards 275,000 francs d'emprunts, mais les dépenses de guerre de notre ennemie ont, en réalité, augmenté sa dette de 73 milliards de francs au moins; ainsi, le nouvel emprunt aura pour but, comme le précédent, de couvrir une partie de la dette flottante de l'Empire.

. Le 4me emprunt, émis le 22 mars 1916, n'avait atteint que 13 milliards 250,000 francs. Et pourtant, à cette époque, l'Allemagne avait lancé la terrible affaire de Verdun dans le but d'exciter l'enthousiasme général et de délier les bourses des plus hésitants. Que donnera le nouvel emprunt? L'attaque de Verdun qui devait être, disait-on Outre-Rhin, la dernière bataille de la guerre, celle qui devait déterminer irrésistiblement la victoire, s'est terminée, si l'on peut dire, après sept mois d'assauts inutiles, à la confusion de nos ennemis, et l'on n'aperçoit pas, à cette heure où de tous côtés, ils sont assiégés et pressés par les alliés, quel sera, cette fois, le tremplin du haut duquel le grand argentier de l'Empire allemand pourra battre la grosse caisse et réclamer les derniers marks de la population désenchantée, découragée et presque démo-, ralisée.

Au surplus, l'emprunt du 22 mars dernier n'avait procuré au Trésor qu'une quantité insignifiante d'argent frais, à ce point que la presse d'Outre-Rhin avait ouvertement mené campagne contre les capitalistes, leur reprochant la mesure de leurs forces et autant que l'exigeait la gravité du temps.

Cette fois, ce sera pire. Non seulement, depuis le 22 mars, l'Allemagne n'a pas eu de grande victoire, mais quantité de faits sont venus assombrir les esprits. Avec quoi Guillaume II va-t-il stimuler l'enthousiasme des souscripteurs? Avec la nomination du maréchal von Hindenburg au poste de chef d'état-major général, en remplacement de Falkenhayn? C'est maigre. Certes, le maréchal jouit dans tout l'Empire d'une popularité que la presse a l'ordre d'entretenir et de célébrer tous les jours, mais enfin, une grande victoire et du pain feraient certainement mieux l'affaire de la population. Or, jusqu'à ce jour Hindenbourg n'a pas ajouté de lauriers à ceux qu'il a cueillis à Tannenberg.

Peu à peu la confiance s'en va. Les neutres se méfient. Le cours du mark tombe, lentement mais sans arrêt. La perte pour cent n'était encore que de 19,78 à New-York en fin décembre 1915; en fin juin 1916, la perte atteignait 22,93%; elle atteint maintenant 26,81% et 29 à Amsterdam; 25,07 à Genève. C'est un signe des temps. On peut s'y reporter.

Chez nous aussi, il est question d'un nouvel emprunt. Le projet de loi le concernant vient d'être déposé. Nous savons qu'il sera du même type que celui de 1915 et nous sommes sûrs d'avance qu'il aura du succès, la situation de notre pays nous autorise à le penser.

Ah! certes! les dépenses de guerre ont été formidables aussi, dans notre pays. Mais nous y faisons face avec une aisance parfaite

Les cinq mois de 1914 ont coûté au Trésor 7 milliards; l'année 1915, 22 milliards et l'année 1916, 32 milliards. Au total, la guerre nous coûte jusqu'ici 61 milliards. Nous y avons fait face par un emprunt, émis en 1915 à la même époque, par les Bons du Trésor et ceux de la défense nationale qui constituent le placement préféré du public, et par les avances de la Banque de France.

Nous accepterons les nécessités financières qui rendent légitime le lancement d'un nouvel emprunt à chiffre indéterminé, comme nous avons accepté toutes les charges de cette guerre à une époque où cependant, la victoire ne nous apparaissait pas sous des espèces aus-

si tangibles qu'aujourd'hui.

Mais à l'heure actuelle, il nous suffit d'ouvrir les yeux. Nous sommes entrés, après une longue période de préparation et d'organisation dans la phase décisive. Nous marchons vers la paix glorieuse; chaque effort de nos troupes se traduit par un gain de terrain; de tous les côtés, la situation se dessine favorablement. Notre gouvernement a remporté des succès diplomatiques qui lui donnent un prestige dont nous pouvons être fiers, chez nos alliés et chez les neutres. La France poursuit sa carrière au milieu d'une atmosphère d'estime et de sympathie. Nos soldats font l'admiration de tous les peuples; nos ennemis euxmêmes rendent hommage à leur entrain, à leur héroïsme, à leur endurance insoupçonnée, à leur gaîté devenue proverbiale. A l'intérieur, chacun fait son devoir simplement, noblement. Les usines de guerre travaillent en silence avec une ardeur qui fait honneur au patriotisme de l'ouvrier français. Pas d'u murmures, nulle part. La vie est chère, mais on n'est privé de rien. La population mange à sa faim et trouve tout ce qui lui faut à des prix que surveillent les pouvoirs publics et qui sont, en général, raisonnables. Les affaires reprennent peu à peu; en un mot après 25 mois de guerre, la France, où règn e toujours l'union sacrée, est plus forte qu'elle n'a jamais été; son influence s'est accrue; elle se sent respectée et considérée par tous; elle se montre storque et persevérante; sa con-fiance que rien n'a pu altérer, se raffermit tous les jours.

Vraiment, notre éminent ministre des F1nances joue sur le velours. Le premier emprunt a produit 11 milliards 925 millions; cefui-ci produira davantage, si M. Ribot juge nécessaire d'obtenir des sommes aussi considérables pour faire face aux dernières exigences d'une guerre qui ne peut plus être de longue durée. J. S.

Les opérations de guerre

Sur la Somme

La victoire continue à sourire aux vaillantes troupes franco-anglaises de Picardie.

Mardi, les Français ont réalisé de nouveaux progrès. Ils se sont emparés de Deniécourt et ont fait de nouveau 1600 prisonniers. Les Anglais ont avancé au sud de Thiépval sur un front de près de deux kilomètres et une profondeur d'un kilomètre.

Un bulletin récapitulatif de Londres dit: « La bataille du 15 et du 16 a donné des résultats de grande importance. C'est le coup le plus rude porté jusqu'ici à l'ennemi par les armées britanniques. La dépression morale qu'il produira chez l'adversaire a une importance encore plus grande peut-être que la conquête de hauteurs dominant les positions de l'ennemi et la capture de 4 à 5000 prisonniers. Depuis le 1er juillet, les forces britanniques ont à elles seules mené la bataille sur le front de la Somme contre 35 divisions allemandes dont 29 ont dû être retirées épuisées après leur défaite. »

La presse allemande commence à manifester de sérieuses inquiétudes au sujet du front allemand de Picardie. Le moment n'est peutêtre pas éloigné où une rupture obligera les armées allemandes à une grande retraite stra-

Attaques allemandes

sur le front russe Le chef d'état-major Hindenbourg après un court séjour sur le front occidental, est rentré à son quartier général oriental. C'est là, à

son avis, que doit être porté le principal ef-Depuis deux jours, en effet, les Austro-Allemands ont pris l'initiative de violentes attaques. Le bulletin allemand du 19, enregistre

* « Des troupes allemandes et austro-hongroises du général von Bernhardi, dirigées par le lieutenant-général Clausius, ont pris d'assaut la tête de pont puissamment fortifiée au nord de Zarecza, sur le Stochod, et poursuivi l'ennemi jusque sur la rive est; 21 officiers, 2511 hommes et 17 mitrailleuses sont tombés entre nos mains. Près de Perepeliniki, entre le Sereth et la Strypa, une patrouille de chasseurs allemands a fait prisonniers 2 officiers

Front de l'archiduc Charles. — La contreattaque sur la Narajuwka nous a valu de nouveaux succès. Le nombre des prisonniers a passé à plus de 4200.

Dans les Carpathes, du Smotrec jusqu'à la région de Karlibaba, vifs combats d'infanterie. De fortes attaques russes sont repoussées. Dans la région de la Ludova, l'adversaire

remporté de petits avantages. Des deux côtés de Dorna-Vatra, les Russes ont subi de lourdes pertes en faisant de vaines tentatives d'assaut.

En Transylvanie, les Roumains sont défaits à l'est de Hastzag (Hœzting), par des troupes du lieutenant général von Staabs. Ils sont poursuivis ».

Le bulletin russe ne signale rien d'important. Il annonce que la neige tombe dans les Carpathes, ce qui veut dire qu'il est difficile d'avancer.

Dans les Balkans

L'armée du général Cordonnier a culbuté les Bulgares qui s'enfuient vers Monastir; elle s'est emparée de la ville de Florina.

Une dépêche de Londres donne les détails suivants sur ce fait d'armes:

« Le général Cordonnier, commandant en chef des troupes alliées dans ce secteur, garda le plus profond secret quant à la direction de l'attaque; malgré leurs nombreux espions les Bulgares ne surent rien des forces qui se trouvaient devant eux, et surpris par la vigueur de l'attaque ils prirent la fuite complètement démoralisés.

Le général Cordonnier décida d'entourer Florina et partagea ses forces en trois colonnes qui devaient atteindre la ville par un mouvement enveloppant, tandis que les Français partaient de leurs bases et les Russes de Verria vers la même direction.

Entre temps, les Serbes délogeaient les Bulgares des hauteurs comprises entre Ekscisu et Petresko.

Talonnés par les Russes, défaits par les Français à Belkamen (au sud de Florina), battus par les Serbes au passage de Kirliderbend (au nord d'Ekscisu), les Bulgares se retirèrent vers Baniza. Mais le général Cordonnier faisant avancer l'artillerie légère, ouvrit un feu si violent sur les colonnes en mouvement que la retraite se changea en fuite.

L'aile gauche des alliés a occupé maintenant la ligne Kenali-Brod. Les Serbes, s'appuyant sur Ostrovo, repoussèrent l'ennemi au delà du Cerna, et ayant franchi le fleuve à Brod, ils pénétrèrent à Morihovo (nord-est de Monastir). Maintenant, les Serbes continuent à avancer au nord de Monastir, dont la chute est une question de jours, et peut-être d'heu-

Nouvelles de la Suisse

Notre artillerie

Lorsqu'en 1904, notre artillerie de campagne fut pourvue de canons à tir rapide de 7,5 cm., on se demanda ce qu'on ferait des anciens canons de 8,4 cm. Ce nouvel armement était urgent, car l'ancien type de canon ne répondait plus aux nouveaux besoins. Mais les canons de 8,4 cm. étaient de si bonne qualité qu'on put songer à les employer encore, d'autant plus qu'il restait des quantités considérables de munitions de ce calibre. Le

plus grand désavantage de l'ancienne pièce était d'être bien inférieure aux canons modernes quant à la rapidité du tir. On a pu parer à cet inconvénient par un changement

dans le mécanisme, qui a limité le recul. Cette modification du canon de 8,4 l'a rendu propre à la défense à petite distance de certaines positions, soit pour tenir, sous son feu des secteurs désignés d'avance dans un rayon d'infanterie, soit enfin pour balayer les réseaux de fils de fer ou d'autres obstacles. On fixe ces pièces dans des embrasures ou dans des abris de l'infanterie. Il ne pouvait être question de les organiser en batteries, mais on se contente de les employer séparément aux emplacements devant lesquels se trouve un bon champ de tir. C'est l'infanteterie qui fournit les servants. On a déjà pourvu de cet ancien canon les divers fronts de notre armée.

Ce n'est que tout récemment qu'on a pu, en partie du moins, armer à nouveau notre artillerie à pied. Lorsque la guerre a éclaté, elle avait encore les anciens canons de 12 centimètres, qui ont plus de 30 ans de service. Ici encore, une adaptation aux exigences nouvelles s'imposait. Les obusiers modernes de 15 cm. vinrent remplacer ces canons

L'ancienne pièce de position, comme on l'appelait, a l'avantage de permettre un tir exact et sûr et d'avoir une portée relativement longue. Par contre, sa rapidité de tir est médiocre et la mobilité de la pièce laisse à désirer, le mécanisme vieilli de l'arrêt du recul et celle de la stabilisation après la mise en position en sont cause. Ces défauts ont pu être corrigés dans une certaine mesure, de telle façon que les anciens canons de 12 cm. trouvent encore aujourd'hui leur emploi et peuvent rendre les mêmes services que çeux de 5,4 cm. Ils ont été répartis sur les différents fronts et ont pour servants des artilleurs de landwehr.

Electrocuté

Un jeune homme qui installait l'électricité dans un village voisin de Wald (Appenzell) est entré en contact avec le courant à haute tension pendant des essais et a été tué.

Un touriste dans une crevasse Mardi après-midi un des valets de la Sandalp a signalé à la station de secours de Linthal qu'un touriste inconnu était tombé dans une crevasse au Grunhorn. A 3 heures de l'après-midi une colonne de secours est partie pour le lieu de l'accident. Les détails manquent.

Surtaxes de transport

De même que les C. F. F., les autres chemins de fer et entreprises de navigation suisses prélèveront, à partir du 1er octobre et jusqu'à nouvel avis, les surtaxes consenties par l'arrêté fédéral du 12 septembre.

Chansons anti-allemandes

De Lugano à la « Gazette de Lausanne »: Deux journalistes étrangers, l'un allemand 'autre autrichien, ont dénoncé à l'autorité militaire des soldats tessinois accusés d'avoir chanté lors de leur récente entrée au service des chansons italiennes antiallemandes et d'avoir poussé des cris de: « Abasso il kaiser! »

Une enquête a été ordonnée. Plusieurs soldats ont été entendus.

Un des journalistes accusateurs est le fameux Kaul, expulsé d'Italie du temps de l'a-

Œufs séquestrés en Italie

Un mande de Rome: « D'énormes quantités d'œufs ont été séquestrés dans plusieurs villes d'Italie. A Turin, on en a saisi 150,000 douzaines appartenant aux accapareurs Raballo, Crosetti et Ferrari, qui ont été dénoncés à l'autorité judiciaire, et sept tonnes d'œufs congelés en boîtes appartenant à la Société anonyme continentale des produits alimentaires de Milan, et trois millions à Fano.

» Tous ces œufs devaient être envoyés en

CHAMBRES FÉDÉRALES

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil national a continué la discussion relative au tribunal des assurances et la question de savoir si le projet doit faire l'objet d'un simple arrêté fédéral sans clause référendaire comme le propose la majorité de la commission, ou d'une loi fédérale.

On a entendu MM. Sigg (Zurich), Garbani-Nerini (Tessin), et Forrer, conseiller fédéral. M. Speiser (Bâle), a déclaré qu'on devrait

se garder de soustraire au verdict du peuple un projet non urgent, qui n'a rien à voir avec la neutralité.

M. Hirter (Berne) a exprimé la crainte que le referendum ne remette en cause toute la loi sur les assurances sociales.

M. Secretan (Vaud) a appuyé le point de vue de la minorité et parle dans le même sens que M. Speiser.

Au vote, la proposition de la majorité l'a emporté par 69 voix contre 52.

L'assemblée a abordé ensuite la discussion M. Willemin (Genève) a présenté un amendement à l'article premier tendant à ce que

les trois langues nationales soient équitablement représentées au tribunal.

Dans sa séance de mardi matin le Conseil des Etats a abordé l'examen des mesures pour la sauvegarde de la neutralité prises par le Conseil fédéral.

M. Munzinger (Soleure), président de la commission de neutralité, a présenté le rapport de la commission. Celle-ci a proposé de discuter en même temps les trois premiers rapports du Conseil fédéral et d'adhèrer aux postulats du Conseil national.

Le rapporteur a examiné tout d'abord le

conflit économique et le ravitaillement de la | franchise et en ayant en vue exclusivement Suisse. Le Conseil fédéral a fait tout son possible pour assurer au pays les denrées de première nécessité et les matières indispensables à l'industrie. Si des inconvénients et des imperfections se sont renouvelées, il ne faut pas oublier que le Conseil fédéral n'est pas infaillible.

La situation a été compliquée encore par les accapareurs et les spéculateurs. On a malheureusement exploité leurs agissements pour exciter le peuple contre les autorités.

Parlant des affaires militaires, l'orateur a déclaré qu'il ne faut pas exagérer des faits isolés et en faire la plateforme politique de partis. Il convient de faire la distinction entre les critiques légitimes et la propagande cou-pable tendant à la désagrégation de l'armée. M. Legler (Glaris) a parlé dans le même

M. Lachenal (Genève) s'est déclaré surpris d'entendre le président de la commission dire que l'armée est en but à des attaques venant d'un seul côté. Il pense qu'aucun dissentiment ne peut exister sur le principe de la suprématie du pouvoir civil et il espérait que ce principe serait respecté après les débats qui ont eu lieu aux Chambres. Personne, dans les cantons romands, ne veut jeter une partie du pays contre l'autre, mais il y a des principes que les Suisses romands ne peuvent laisser réprouver.

M. Munzinger a répondu à M. Lachenal qu'il l'avait mal compris. Il n'a entendu réprouver que les excitations systématiques contre l'armée et non pas les critiques objectives d'où qu'elles viennent.

M. Brugger (Glaris) a exprimé l'avis que M. Lachenal aurait dû donner le premier l'exemple de la discussion calme et tranquille. Toutes les fautes ne sont pas du même côté.

M. Lachenal a répliqué que ses paroles ont été provoquées par le président de la commission, qui a parlé des manifestations de Genève, et par les observations de M. Legler, qui ont l'air de se diriger surtout vers l'ou-

M. von Arx (Soleure) a pris la parole pour dissiper les malentendus qui ont provoqué cette discussion.

M. de Montenach (Fribourg) a exprimé le regret qu'une session parlementaire soit consacrée à des échanges de critiques et de re-proches, mais les députés ont l'obligation d'exprimer les sentiments des diverses régions de

Le Conseil fédéral mérite tous les éloges. L'orateur a relevé ensuite divers faits de la justice militaire et autres. Il a critiqué le pas de parade. Il s'est dit admirateur de la hiérarchie et de la discipline militaires, et c'est précisément pourquoi il déplore certains

Mais d'autre part, il faut reconnaître que nos chefs sont soumis à une rude épreuve consistant à préparer la guerre sans avoir jamais à la faire.

L'orateur a conclu en déclarant que la Suisse doit faire entendre la voix de la conscien-

La discussion générale étant close, on a abordé le chapitre relatif au département po-

M. Winiger, rapporteur, a proposé d'approuver le rapport concernant ce département sous quelques réserves visant le quatrième rapport du Conseil fédéral.

CANTON DU VALAIS

La lettre du gouvernement valaisan au Conseil fédéral

Très honorés Messieurs, Fidèles et chers Confédérés,

Par votre circulaire du 30 août dernier, vous nous avez invité et autorisé à prendre toutes mesures utiles pour empêcher des trou bles éventuels dans la journée du 3 septembre. En même temps l'État-Major Général de l'Armée nous a communiqué les « Instructions » qu'il a données à cette occasion aux commandants de troupes en vue de la répression de toute atteinte à l'ordre public.

Nous sommes heureux de pouvoir vous faire connaître que nous n'avons pas eu à faire usage des pleins pouvoirs que vous nous a viez donnés en cette circonstance; la tranquillité n'a été nulle part troublée sur le territoire de notre canton, où l'esprit public est parfaitement sain.

Nous n'avons pu, en revanche, nous défendre d'un sentiment d'inquiétude à la lecture des instructions de l'Etat-Major Général de l'Armée. Ces instructions ne tendaient à rien moins qu'à la main-mise de l'autorité militaire sur l'autorité de police des cantons, puisqu'elles enjoignaient aux commandants de troupes d'agir, pour le maintien de l'ordre dans la rue, indépendamment de l'autorité loca le, d'organiser un service de surveillance spécial et d'intervenir, au besoin, sans et contre l'assentiment des pouvoirs constitués. C'est là une ingérence inadmissible, au regard de notre droit public suisse, et il est de notre devoir d'attirer très sérieusement votre attention sur une pareille immixtion, qui constitue une atteinte directe à la fois au principe de la souveraineté des cantons, spécialement en matière de police.

Nous admettons que ces instructions ne devaient, dans la pensée de leurs auteurs, n'avoir qu'une portée exceptionnelle et momentanée. Il n'en reste pas moins qu'elles sont en opposition formelle avec les principes constitutionnels et qu'elles créeraient un précédent dangereux pour nos institutions démocratiques et fédératives, si l'autorité chargée de veiller à l'observation de la constitution et des lois n'usait pas de ses prérogatives pour en prévenir le retour.

A l'occasion des observations que nous avons cru devoir vous présenter ci-dessus, qu'il

le plus grand bien de la patrie, du sentiment de malaise que nous inspirent, depuis quel que temps surtout, certaines tendances du pouvoir central. Celui-ci paraît trop souvent ignorer l'autorité cantonale dans des circons. tances où il semblerait indiqué qu'elle fut consultée. Nous avons déjà été dans le cas d'attirer votre attention sur ces prétéritions très fâcheuses, qui peuvent être une source de malentendus et de froissements regrettables. Une collaboration plus active et plus in time de l'autorité centrale et de l'autorité cantonale ne pourrait avoir que d'heureux résultats; elle entretiendrait la confiance réciproque et contribuerait à mieux éclairer les organes responsables de la bonne marche des affaires. Mais, outre ces avantages d'ordre pratique, on resterait dans le cadre et dans l'esprit de nos traditions nationales et de nos institutions. qui font de la souveraineté cantonale la pierre angulaire de l'édifice de la Confédération, ce que l'on paraît trop souvent oublier.

En vous soumettant ces quelques réflexions sur les rapports actuels entre les pouvoirs fédéraux et les cantons, nous espérons que vous voudrez bien n'y trouver l'expression d'aucun sentiment d'irritation ou d'acrimonie, mais uniquement la préoccupation de loyaux confédérés, inquiets sur les conséquences que pourrait avoir pour le pays une déviation dans les institutions qui ont fait jusqu'ici l'union, la grandeur et la force de la Confédération suisse.

Nous saisissons cette occasion, fidèles et chers confédérés, pour vous renouveler l'assurance de notre attachement confédéral et vous recommander, avec nous, à la protection divine.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le Président: (signé) J. Burgener Le Chancelier: (signé) Osw. Allet.

Faits divers

Les conserves de Saxon L'assemblée générale extraordinaire de la

Société générale des conserves de Saxon a autorisé le conseil d'administration à transférer le siège de la société à Genève.

Les dentistes de piquet Un arrêté du Conseil fédéral, en date du

18 septembre, met de piquet tous les dentistes tenus à un service militaire auxiliaire. Les dentistes mis de piquet ne doivent pas

quitter le pays sans en avoir obtenu l'autorisation de la division du service sanitaire du département militaire suisse.

Le siège du Martigny-Orsières

Le chemin de fer Martigny-Orsières a eu les honneurs de la première séance du Conseil des Etats. Il s'agit, comme on sait, du siège

de la compagnie. Cette affaire traînait depuis tantôt quatre

ans dans les cartons de la commission des chemins de fer et il était temps de décider si par « Martigny » tout court on entend Martigny-Ville, Martigny-Bourg ou Martigny-Combe. Dans la concession de ce régional, il est dit que le siège de la compagnie sera à Martigny et la compagnie a profité de cette im-précision pour s'installer à Martigny-Bourg plutôt qu'à Martigny-Ville. On devine que ce choix fut influencé par des raisons fiscales. c'est pour récupérer un gros contribuable que la « ville » a réclamé, prétendant que quand on dit « Martigny » tout court, on entend toujours Martighy-Ville, chef-lieu du district, siège du tribunal, tête de la ligne d'Orsières, etc. A cela, Martigny-Bourg répondait que les bons vignobles de la contrée sont tous situés sur son territoire, que la station du chemin de fer est à MartignyBourg, bien qu'elle porte le nom de Martigny-Ville et que la compagnie a le droit de se fixer dans le Martigny qu'il lui plaît de choisir.

Les deux manières de voir ont trouvé des partisans dans la commission. M. Thélin et M. Forrer, conseiller fédéral, ont plaidé éloquemment la cause de la ville; MM .Geel et Wettstein, de Zurich, ont combattu non moins chaudement pour Martigny-Bourg et finalement le Conseil a donné raison à ces derniers par 33 voix contre 6.

SION — Mise sur pied Le Département militaire cantonal rappel-

le qu'à teneur de l'arrêté du 8 septembre la 1re compagnie du bataillon inf. mont. 11 est mise sur pied le jeudi, 12 octobre, à 9 h. du matin, à Sion.

Un interné mahométan

baptisé à Finhaut Une bien touchante cérémonie s'est déroulée dans l'église de Finhaut jeudi dernier. M. le curé avait le bonheur de recevoir l'abjuration d'un mahométan et de lui administrer en même temps le baptême. Au milieu d'un certain nombre de ses camarades internés, Mohamed Ben Abri, soldat au 1er tirailleur algérien, assisté comme marraine de Mme Millet et comme parrain de M. le capitaine Millet, du 25e régiment d'infanterie, a reçu le nom de Maurice et fait son entrée dans l'Eglise catholique.

Chronique sédunoise

L'automne est là

Il n'y a pas besoin du calendrier pour nous rappeler que nous entrons aujourd'hui dans l'automne, la saison où le campagnard attend de la terre le fruit de son dur labeur. Des signes caractéristiques l'ont annoncé: la température s'est considérablement refroidie, les hirondelles nous ont quittés pour des cieux plus cléments alors que rentraient les villénous soit permis de vous faire part, en toute I giateurs de nos mayens, plongés maintenant

dans une mélancolique solitude; la gent studieuse, ses livres et ses cahiers sous le bras, a repris le chemin de l'école, animée d'un zèle nouveau d'apprendre, excepté peut-être, quelques cancres qui préféreraient vagabonler encore dans les rues; matin et soir, le wthme familier des sonnailles des troupeaux descendus des alpages, se fait entendre dans notre ville agricole au moment du départ au râturage et de la rentrée.

Toutes ces choses et bien d'autres encore proclament la venue de l'automne. Automne calme et paisible chez nous, mais combien triste dans les pays en guerre où l'on voit approcher avec angoisse un troisième hiver le souffrances. Au printemps, on avait prédit de grandes choses, même la fin des hostilités pour cet automne; mais les semaines, les mois, les saisons passent sans amener la décision attendue et la vie devient, même chez nous en pays paisible, toujours plus

L'année passée, la campagne avait donné un bon rendement, surtout le vignoble, qui constitue une des principales ressources de nos populations de la plaine. Il n'en sera malheureusement pas de même cette année. Les vignerons voient approcher avec moins de joie l'éroque des vendanges; la vigne a été durement maltraitée au printemps, d'abord par le gel; ensuite par la coulure, qui est aussi en partie une conséquence du gel, par les vers et les maladies cryptogamiques. Le peu qu'il v a se vendra à des prix rarement sinon jamais atteints jusqu'ici. Ce qu'il faudrait maintenant, ce serait encore une période de jours chauds pour amener la récolte à point et lui donner toutes ses qualités.

Dans les vergers, la récolte fruitière a été très inégale. Les abricots atteints par le gel, ont presque complètement manqué; ce fut une grosse perte, car ce fruit est cultivé sur une assez grande échelle dans la plaine. Les pommiers et les poiriers sur lesquels on fait maintenant la cueillette sont en général moins chargés que l'automne précédent. Il y a beaucoup d'arbres qui n'ont que des feuilles.

Les foires d'automne par contre promettent d'être très rémunératrices; le bétail se vend à des prix élevés et trouve un rapide — trop rapide écoulement. Les éleveurs font de bonnes affaires en ces temps.

Chronique agricole

Pour remplacer l'avoine dans la ration du cheval

Le manque d'avoine se faisant sentir un peu partout, on a cherché à remplacer tout ou partie de l'avoine dans la ration jour-

Des essais systématiques d'affouragement ont donné lieu aux conclusions suivantes:

1. On peut, sans inconvénient, dans l'alimentation du cheval, remplacer la moitié de l'aroine par de l'orge en comptant 1 kg. d'orge pour 1 kg 200 d'avoine.

2. Le son de froment en tant qu'il ne forme pas plus du tiers du lécher a la même valeur alimentaire pour le cheval de trait que pour la vache laitière.

3. Le maïs, quand il ne dépasse pas la moitié de la ration de force et qu'il est finement concassé, possède une valeur nutritive de 20

pour cent supérieure à celle de l'avoine. 4. Une quantité de pommes de terre cuites représentant 900 grammes de substance sèche équivaut à 1 kg. d'orge, ainsi 3 kg. 600 de pommes de terre de qualité moyenne avec 25% de matière sèche peuvent remplacer 1 kilo d'avoine.

5. Les racines: betteraves ou carottes, bien nettoyées, peuvent être introduites sans risque dans la ration jusqu'à limite de 20 kg par tête et par jour. La substitution peut se faire à raison de 1 kg. de matière sèche pour 1 kg. d'avoine et d'orge.

Statistique des marchés au bétail Foire de Champéry, le 16 septembre

présentés vendus Prix Taureaux repr. 5

Vaches 500 1170 26**480 1030** Génisses 280 400 Veaux

Bonne fréquentation de la foire. Nombreuses transactions et prix très élevés. Bonne police sanitaire.

Echos

Le spectre de la faim

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » a publié, il y a quelques jours, un premier article sur «l'alimentation de l'Europe», dont la conclusion est que la prolongation de la guerre pourrait avoir pour conséquence un déficit des denrées alimentaires tel que l'Europe souffrirait de la famine. En effet, les exportations de l'Amérique du Sud restent en souffrance, faute de navires. L'Amérique du Nord n'a pas eu une récolte suffisante pour pouvoir exporter: le ministre Harcourt annonçait récemment à la Chambre des communes que le renchérissement du pain à Londres était causé par l'insuffisance de la récolte dans l'Amérique du Nord. On a vu en un seul jour au mois d'août, le cours des froments du Manitoba monter de 57 à 72 sh. 2 pences.

En Russie, le troupeau de bêtes à cornes serait tombé de 40 millions à 31 millions de têtes, au bout d'une seule année de guerre, et on craint que la diminution n'ait été tout aussi considérable dans la seconde année, ce qui se manifesterait dans la disette de viande qui règne déjà dans plusieurs villes.

Les mines et les torpilles ont coulé un grand nombre de navires de commerce. Les Anglais retiennent souvent des cargaisons destinées aux neutres pour les examiner et s'assurer qu'elles ne dissimulent pas de la contrebande de guerre.

La conclusion du journal hollandais est que la faim guette l'Europe entière, aussi bien les Alliés que les neutres et les Etats centraux .

PETITES NOUVELLES

- Les douanes italiennes ont reçu l'ordre d'admettre l'exportation des raisins frais pour table qui seront présentés et acceptés par les chemins de fer jusqu'au 20 septembre seulement.

- Le rétablissement de l'heure ancienne, de l'heure normale, aura lieu en France dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre. La journée du 30 septembre aura donc vingt-cinq heures et compensera celle du 14 juin qui n'en eut que vingt-trois.

Une minute après 24 h. 59, le 30 septembre les aiguilles des horloges, montres et pendules seront retardées d'une heure, c'est à dire mises à 0 heures, soit minuit.

LA GUERRE

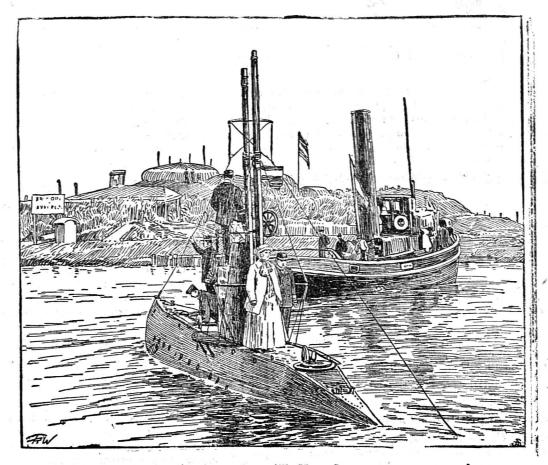
Mort du général Gaede

Le général Gaede, commandant le groupe d'armée de Mulhouse, avait dû renoncer à son commandement par suite d'une maladie nécessitant une intervention chirurgicale.

Le général Gaede est mort des suites de l'opération qu'il a subie.

Emeutes à Hambourg

On mande d'Amsterdam à l'« Exchange » de Londres que suivant des nouvelles reçues de Berlin, de très violentes émeutes ont éclaté à Hambourg samedi soir 9 septembre, lorsque les magasins de comestibles fermèrent leurs portes devant de longues files de clients qui attendaient leur tour. Sept boucheries furent envahies par les femmes exaspérées. La foule manifesta devant l'Hôtel de ville 500 600 de Hambourg en criant: « A bas la guerre!



La reine Wilhelmine de Hollande en sous-marin

Les journaux ont annoncé dernièrement que la reine Wilhelmine de Hollande, passant une inspection de la flotte, avait pris place dans un sous-marin et effectué un voyage de 2 heures sous l'eau. C'est certainement la première fois qu'une souveraine utilise ce mode de locomotion. Notre cliché montre la rèine au moment où le sous-marin va plonger.

A bas les junkers! A bas les bourreaux du peuple! »

Trente-sept femmes furent arrêtées et deux agents furent blessés très grièvement par des pavés lancés des fenêtres.

Les engagements en Angleterre

Le gouvernement britannique a pris, le 7 septembre, des dispositions suivant lesquelles, à partir du 1er octobre 1916, nul ne pourra entreprendre aucune démarche aux fins de s'assurer les services dans le Royaume-Uni pour tout travail autre que la production des munitions, d'étrangers résidant à l'étranger, sauf autorisation directe du ministère et aux conditions, tant spéciales que générales, dé cidées par le dit ministère.

La légation de Suisse à Londres fait remarquer que cette disposition rendra singulièrement difficile l'émigration en Grande-Bretagne de nos compatriotes; actuellement il est pratiquement impossible à un étranger de pénétrer dans le Royaume-Uni s'il n'est pas en mesure de prouver par document qu'il y a un emploi assuré. Dès le 1er octobre, les employeurs résidant dans le Royaume-Uni ne pourront plus engager aucune personne de nationalité étrangère et résidant à l'étranger sans y être préalablement autorisés par le ministère du commerce.

L'Angleterre se méfie toujours de la Grèce

L'agence Reuter apprend que les milieux diplomatiques anglais estiment que le nouveau cabinet grec sera considéré sous un meilleur jour quand il se sera clairement déclaré comme un ministère d'affaires et non purement politique.

C'est la condition essentielle, d'autant plus que les puissances de l'Entente, dans leurs récentes notes à la Grèce (que celle-ci a entièrement acceptées), stipulaient qu'en cas de démission du cabinet Skouloudis, le nouveau ministère serait essentiellement un cabinet d'affaires.

Les nouveaux ministres sont trop peu connus à Londres pour permettre un jugement exact quant à leur tendance, mais on a l'impression d'être en face d'un cabinet plus politique que d'affaires.

C'est la raison des relations délicates qui existent toujours entre la Grèce et les puissances de l'Entente.

L'hommage à Verdun

Le 22 août a été promulgué le décret relatif à la décoration de la ville de Verdun. Voici le texte de ce décret avec le rapport qui le précède.

Paris, le 29 août 1916. » Monsieur le président,

» Depuis le 21 février dernier, la ville de Verdun, dans sa farouche résolution de maintenir son territoire inviolé, oppose à l'armée de l'envahisseur, une résistance qui fait l'admiration du monde.

» Le merveilleux héroïsme de ses défenseurs, uni à la fermeté d'âme de sa population, a rendu illustre à jamais le nom de cet-

te vaillante cité.

» Il est du devoir du gouvernement de la République de proclamer que la ville de Ver-Verdun a bien mérité de la patrie.

» Aussi, avons-nous l'honneur de vous proposer de bien vouloir revêtir de votre signa ture le projet de décret ci-joint, approuvé par le conseil de l'ordre, et décidant que la croix de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Verdun.

» Le ministre de la guerre, » Roques.

» Le garde des sceaux, » ministre de la justice, Viviani,

» Le ministre de l'intérieur

» Malvy. » Le président de la République française, » Vu l'avis émis par le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, dans sa séance du

28 août 1916; » Sur la proposition des ministres de la guerre, de la justice et de l'intérieur, » Décrète :

» Article premier. — La ville de Verdun (Meuse) est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur.

» Fait à Paris le 12 septembre 1916. » Raymond Poincarré ».

Le même jour où il remettait à la ville de Verdun la croix de la Légion d'honneur, le président de la République épinglait sur la poitrine du général Nivelle, commandant l'armée de Verdun, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Verdun possède à l'heure actuelle: la croix russe de Saint-Georges, en émail blanc, cravatée d'un ruban à rayures orange et noires; la Légion d'honneur et la Croix de guerre; la l neigé jusqu'à 1200 mètres d'altitude.

croix belge de Léopold Ier, en émail blanc, avec la couronne de lauriers verts, le lion belge et la devise: « L'union fait la force »; la médaille d'or de la Valeur militaire d'Italie, aux armes de la maison de Savoie, avec cette inscription: « Alla citta di Verdun 1916 »; la Military Cross, d'Angleterre, en argent, avec ruban blanc et violet; la médaille d'or de la Serbie, avec ruban rouge, et enfin la médaille d'or Obilitch, du Montenegro, avec ruban bleu, blanc et rouge.

DERNIÈRE HEURE

Mouvements de troupes

OMSTERDAM, 20. — De nombreuses troupes allemandes partent d'Elten (frontière hollando-allemande) et d'Emmerich (en Prusse

Un télégramme de la frontière de Gueldre au « Nieuws van den Dag » dit qu'un grand nombre de gardes-frontières allemands sont partis subitement pour l'intérieur de la Prusse.

En Macédoine

SOFIA, 20. — Sur le front de Macédoine, de vifs combats continuent autour de Florina; tous les efforts de l'ennemi pour s'emparer de la hauteur de Kaimathalan ont échoué. Au pied des monts Bélès, nos patrouilles ont chassé l'ennemi et occupé plusieurs villages où elles trouvèrent beaucoup de matériel de guerre abandonné.

La grande bataille signalée hier dans la Dobroudcha se développe à notre avantage.

ATHENES, 20. — La retraite des Bulgares dans la direction de Monastir s'opère dans un désarroi complet, à la suite de la pression des troupes franco-russes et serbes, et du découragement des soldats.

D'immenses quantités de matériel ont déjà été recueillies par les alliés, ainsi que de grosses masses de munitions.

L'enthousiasme des troupes grecques est exextraordinaire.

Les nouvelles qui parviennent sur la défaite bulgare impressionnent grandement les cer-

Communiqué roumain

BUCAREST, 20. — La prise par les trou-pes roumaines de Fogaras, localité importante à mi-chemin entre Brasso et Sibiu, constitue un succès stratégique notable.

Fogaras est le centre d'une région entièrement habitée par la population roumaine et commande l echemin de fer d'Olt. Sur divers points, les troupes roumaines ont capturé d'énormes approvisionnements de première nécessité.

Dans la Dobroudja, des mouvements stratégiques habiles ont rétréci le front et placé l'ennemi dans une situation critique. A la suite de mesures énergiques et de l'envoi de renforts, la situation s'est améliorée, bien que, jusqu'à présent, on ne signale encore que des actions de détail favorables aux roumano-russes.

Les pourparlers avec l'Allemagne

BERNE, 20. — On affirme de source certaine que les points de détails qui restaient à trancher sont liquidés. Le texte complet sera remis au Conseil fédéral demain matin.

M. Romberg, ministre d'Allemagne, qui était parti pour recevoir les dernières instructions, est revenu hier après-midi à Berne.

La neige

ZURICH, 20. — On signale depuis vingtquatre heures d'importantes chutes de neige. Le Weissenstein est complètement couvert. La couche atteint 3 centimètres. De tout le Jura, jusque vers le lac de Joux,

on signale des chutes de neige. Il a neigé hier vers 4 heures de l'après-midi à La Chauxde-Fonds. Davos signale ce matin 35 centimètres de

neige, St-Moritz 33 centimètres, le sommet du Sentis, 25 centimètres.

Suivant des nouvelles de Grindelwald, il a

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis»(22)

Catherine

Le jeune homme s'est présenté, avant de quitter la Basse-Coudre, à papa Desvignes, mais craintif, osant à peine parler de Catherine, de peur que trop d'émoi ne le trahît. Car il a été très malheureux durant cette maladie. D'abord, il a eu très peur d'être mis en cause par la malade dans son étrange fièvre. Et puis vraiment, il a aimé Catherine, avec une ardeur sincère qu'il ne connaîtra reut-être plus.

Il l'a aimée pour sa beauté simple et sa roésie familière; il l'a aimée aussi, comme autrefois Julien, pour ce qui est en elle de sensible, de fort et d'inattendu, et d'un peu mystérieux; et par cela même, il s'est cru tout proche d'elle, mais il se trompait; Catherine est d'une autre race plus robuste et sincère, et qui fera sur la vie une ombre plus merveilleuse. Et la preuve même en est sa maladie qui lui vient d'une longue tourmente.

Maurice, lui, n'a rien compris à cette maladie; il est trop personnel; son cri de défense à l'approche de Louisette a été si spontané qu'il n'a jamais même songé à se trouver lâche et ridicule. Il ne s'est donc pas accusé de la détresse physique où la passion a jeté la jeune fille; soupçonnait-il seulement la force de cette passion? Non sans 'doute, puisqu'il n'en est point capable lui-même; et

s'il l'a mieux aimée encore au moment où elle se mourait, c'était à cause du contraste effrayant pour un faible esprit de l'avoir tenue à si peu de là frissonnante sur son cœur, mais c'était sans savoir pourquoi elle était vraiment digne d'être aimée. Et d'ailleurs il est parti, sans songer à res-

ter au nom de cet amour sans penser davantage à lui lier sa vie; il est parti le cœur plein de regrets, emportant de son amie un souvenir très vif, mais déjà un peu littéraire; il est parti enfin sans se douter que son départ était comme un abandon, après les preuves qu'il avait données de son amour; il est allé où sa mère l'emmenait, au nom de l'habitude des espoirs qu'elle conçoit et de la petite gloire qu'il compte acquérir un jour.

Catherine n'a rien su de ce départ; elle était encore trop malade. Aurait-elle entendu de son lit rouler la diligence alourdie par les malles et la voiture légère commandée à Clamecy qu'elle n'aurait pas compris, parce que ses idées étaient encore trop en désarroi. Et aujourd'hui que la voilà toute blanche, à sa fenêtre, les mains croisées sur son genou soulevé, elle n'y veut pas songer davantage et ne demande aucune nouvelle, aucune explication sur personne.

Il lui suffit de savoir seulement que Julien est venu quand elle était sans connaissance et l'a quittée après tout danger conjuré pour aller préparer sa thèse qu'il travaille avec acharnement, car Julien a eu si froid au cœur de cette subite catastrophe qu'il veut épouser Catherine dès le doux temps de Pâ-

Grand'mère a dit cela, et Catherine a fai-

Puis un autre jour grand'mère, en voyant

Catherine plus attentive à la vie journalière: - Tu sais, Catherine, la famille Lassève est partie. Mlle Louisette ne voulait plus rester. Mais ces dames s'étaient bien informées de toi, plusieurs fois par jour. Voilà le pays calme, avec le remue-ménage que faisait leur train de maison.

- Ah! fait Catherine, presque sans émo-

Ce que maman Desvignes ne peut ajouter parce qu'elle ne le sait pas, c'est que Maurice a fait avant de partir ses pélerinages d'amour: à la ferme des Epines, à la vieille église, à la route où la dernière fois il a vu s'égoutter sur son amie les branches des peupliers. Il est allé aussi au bois, où il l'a tenue dans

Catherine ne saura rien de tout cela; et d'ailleurs que lui importe? Un peu de nonchalence à penser et sentir lui est restée de sa maladie. Elle aime mieux se laisser vivre en regardant couler les jours de septembre, a vec le ciel pâle au-dessus du jardin où toujours plus fort sentent les asters parmi les

feuilles de poirier tombées sous les brumes. Cependant la convalescence de Catherine s'est soudain accélérée; après des journées un peu longues, elle s'est mise tout à coup à revivre singulièrement, à pouvoir marcher, descendre au jardin, essayer une petite promenade sur le chemin des prés. Et puis, elle a réclamé de la distraction, comme avide de vivre soudain, après l'hésitation de son jeune corps à descendre dans le néant. Il l'ui faut se rattraper, se sentir baignée d'air, de lumière, vivante dans les champs familiers.

La distraction s'offrit sous les traits de Mme Aubry, une jeune et charmante personne cousine et que Catherine aime de tout son cœur,

elle aurait fait une amie intime, n'eussent été quelques années de plus chez Hélène Aubry, et toutes les circonsfances qu'entraîne à cette époque de leur vie la moindre différence d'âges. Mme Aubry est mariée depuis trois ans déjà à un professeur d'histoire qui fait ses débuts au petit collège d'Auxerre. Elle-même a des lettres et de l'esprit; elle est le véritable compagnon de vie de son mari, son amie et sa société en même temps que sa bonne ménagère. Elle est, comme Catherine, vive et sensible, mais le mariage et la venue d'un petit garçon ont tourné son âme vers les joies réfléchies; elle est de celles à qui l'amour et la famille ont appris la vie.

Mme Aubry ne fera que passer en ce livre, comme elle passe à de longs intervalles dans la vie de Catherine, et parfois si simplement qu'on ne pouvait guère plus parler d'elle que de l'une ou l'un des occupations habituelles à la jeune fille, ou l'un des spectacles auxquels elle a coutume d'assister, par exemple aux changements de saisons. Nous avons ainsi tous nos hôtes familiers et qui pourtant ne changent guère à la marche de notre destin. Mais aujourd'hui, à cette heure qui sera pour la jeune fille l'une des plus essentielles et des plus combles de pensées et de sentiments, Mme Aubry joue le rôle important de l'autre âme attentive à votre secret et qui, soupconneuse ou renseignée, fait délicatement avancer ce même destin.

Héléne Aubry était venue à la Basse-Coudre avec son mari et son petit garçon, pour visiter Catherine. La jeune fille sourit à sa grande amie, et fit avec le bébé des promenades à petits pas dans le jardin. La présence de cet enfant était douce comme celle d'une délicate petite fleur; on sentait à le voir de la

vie fraîche et naturelle, sans complications ni périls; et Catherine s'en purifiait toute l'âme. Il y avait aussi les conversations de Mme Aubry avec grand'mère qui, remettaient Catherine à flot des petits soucis quotidiens et de la bonne vie familiale; gaiement, Hélène contait ses petites affaires, l'arrangement de sa maison, les promenades avec son enfant, ses veilles auprès du bureau de son mari. Elle parlait aussi des amis; des ménages simples comme le leur, des hommes et des femmes dont la culture d'esprit n'a point fait des intellectuels; elle babillait gaiement sur les uns et les autres, évoquait des figures, peignait des caractères, contait des vies semblables à la sienne.

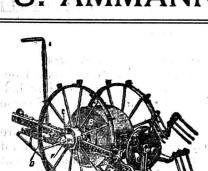
Et Catherine voyait s'évoquer à ses yeux tout un train de vie tranquille et modeste, dans la vieille ville aux rues étroites où monte le soir dans le ciel doré, la haute tour de la cathédrale, au dessus de l'ancien évêché aux fenêtres en ogive, et le clocher roman de Saint-Germain a vec l'hospice que baignent au pied les eaux de la rivière.

Et sous les vieux tilleuls, les soirs d'été, Catherine imaginait la compagnie se rencontrant sur le chemin de halage, tandis que l'on retient les enfants trop approchés du bord. Elle se rappelait avoir entendu là M. Aubry célébrer tous ces vieux monuments à l'intention d'une jeune professeur de lettres fraîchement débarqué, et Mme Aubry conter ensuite la vie de ces vieux vignerons qui traditionalistes, s'en vont « ès-vignes » courbés sous la hotte où gît le parapluie bleu, et chaussés des houquiaux d'épaisse toile bise.

Comme Catherine en était là de l'évocation, Mme Aubry se prit soudain à rire, d'un rire frais et gai.

Salsepareille Model

est un dépuratif dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet mer veilleux de la Salsepareille Model. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un sang vicié et de la constipation habituelle: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affect ons scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, épo ques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3,50 La demi bout. fr. 5. — La bouteille pour la cure complète fr. 8.—. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra france contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.



U. AMMANN Ateliers de LANGENTHAL Nouveau

Arrache pommes de terre "Stoll" le meilleur entre tous

Arrache proprement, sans gâter les tubercules, même dans les terrains les plus difficiles et dans les conditions les plus désavantageuses. Pas de pannes, ni d'engorgements. Simple et pratique comme maniement.

Très apprécié en Suisse. Références et certificats de 1er ordre à disposition. Demandez le prospectus

CARTES DE VISITE GRAND ET BEAU CHOIX A DES PRIX TRÈS MODERES IMPRIMERIE GESSLER, SION, RUE DE LA Dt-BLANCHE



etit-Lancy, Genève.

Chapeau de cheminée patenté "Spring", Le Chapeau de cheminée de l'Avenir!

Les inconvénients de la fumée et de la suie, le suintement des cheminées, le renvoi des gaz d'oxide de carbone, etc., sont les conséquences et les suites d'un tirage mauvais ou insuffisant et de nombreuses influences atmosphériques.

Pour supprimer ces inconvénients et calamités, employez exclusivement avec succès notre

Chapeau de cheminée original armé "Spring"

Nous donnons toute garantie pour chaque construction, concernant le tirage constant et irréprochable par n'importe quel temps et

Economie de charbon irrécusable jusqu'à 30%. Prix raisonnable. Durée illimitée. Dépense unique. Montage rapide. Références de 1er ordre, d'autorités compétentes de la technique de chauffage, d'architectes, d'entrepreneurs, d'autorités publiques et de particuliers. Demandez prospectus.

Fabricants: SPRING, BURGER & Cie Fabrique de chapeaux de cheminées, Bâle.

Chacun son sellier à la maison

Hch. SCHWEIZER, Grenzacherstr. 1, BALE

Chacun peut fa re toutes répa-

rations a x équipages, selle, tentes, convertures, chaussures, etc

L'appareil travaille même comme

une macrine à coudre. Prix com-

plet avec 4 aiguilles diverses

Fr. 2.

grandeurs avec fil à coudre



Madame Ruggeri-Storni Avenue du Midi SION Avenue du Midi

> Exécution artistique - d'agrandissements -

Groupes et reproductions

Photographies au Platine et charbon genre moderne



QI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** BOURGEONS DESAPIN Henri Rossier, Lausanne

EXIGEZ LE NOM 20 ANS



Etiquettes de Vins

Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

Règles Méthode intaillible contro retards. discrétion.

Ecrire à H. Nalban, Pharmacien,

Nos relations économiques avec l'Entente et les empires du centre

(Suite)

La note exprimait enfin la conviction que le gouvernement suisse réussirait à provoquer une solution satisfaisante pour les deux parties, dans le sens des excellentes relations qui, au point de vue économique également, existent entre les deux pays.

Les négociations de Paris

Cependant, les négociations entre nos délégués et les représentants des gouvernements de l'Entente avaient commencé à Paris.

Nous avons prié les gouvernements alliés, ou de nous désigner les catégories de marchandises importées qui peuvent être employées comme compensations dans le trafic avec les puissances centrales, ou bien de se déclarer d'accord que les marchandises emmagasinées en Suisse pour le compte de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, fussent utilisées en totalité ou en partie pour des compensations, ce qui nous permettrait d'obtenir des puissances centrales l'exportation de marchandises dont nous avons un besoin urgent pour notre vie économique et notre défense nationale. Nous leur avons demandé ensuite d'autoriser un trafic de restitution qui nous mettrait à même de tirer des puissances centrales des marchandises manufacturées dont la Suisse a le plus grand besoin, moyennant l'engagement de restituer en nature les matières premières employées dans la fabrication de ces articles, métaux, amiante, caoutchouc, coton laine, lin, produits chimiques), en y ajoutant un pour cent déterminé pour le déchet.

Nos propositions concernant les compensations se heurtaient à une opposition de principe. On nous demandait de renoncer à la disposition de l'article 11, 3me alinéa, des dispositions d'exécution de la S. S. S. Il sembla, un moment, en effet que l'autorisation d'employer pour les compensations une partie au moins des stocks allemansd et austro-hongrois, entreposés en Suisse serait accordée, si nous donnions l'assurance que la question des compensations au moyen de marchandises importées en Suisse par l'intermédiaire de la S. S. S. serait par là définitivement réglée. Nous avions autorisé nos délégués à déclarer que, dans cette éventualité, il n'y aurait plus lieu, pour le gouvernement suisse, d'engager avec les gouvernements de l'Entente, sur la base de l'article 11, 3me alinéa, des dispositions d'exécution de la S. S. S. et des notes échangées à ce sujet, de nouveaux pouparlers quant aux compensations au moyen de marchandises importées dans l'unique cas où le besoin urgent d'importer des pommes de terre d'Allemagne nous obligerait à revenir sur la question des compensations. Mais, au cours des négociations, les délégués des puissances de l'Entente ont abandonné ce point de vue et refusé positivement toute autorisation de compensations suivant le mode proposé. Dès lors, la demande de renoncer à l'article 11, 3me alinéa des dispositions d'exécution n'a pas été maintenue. Les délégués de l'Entente n'ont pu satisfaire non plus aux vœux de la Suisse concernant le trafic de restitution, sauf pour les métaux.

Les négociations ont eu ainsi un résultat

presque entièrement négatif. Les délégués des Etats de l'Entente ont pourtant reconnu combien la Suisse, au milieu de la lutte économique que se livrent les deux groupes de puissances, avait une situation difficile, et déclaré à plusieurs reprises qu'ils étaient disposés à faire tout leur possible pour lui procurer ce qui est nécessaire à sa vie économique. Plusieurs gouvernements de l'Entente nous ont donné depuis, pendant les négociations avec l'Entente, des assurances analo-

Appareil à coudre

Les dernières négociations avec l'Allemagne Ces négociations avec le gouvernement al-

lemand ont commencé le 21 août, entre les délégués des deux pays. Elles n'étaient pas encore terminées au moment où il a fallu clore ce rapport. Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer une solution acceptable tenant compte de la situation créée à la Suisse par les négociations de Paris et lui garantissant en échange de prestations consenties dans les limites de ses engagements et de ses propres besoins, les contre prestations qui doivent être réclamées, dans l'intérêt de l'industrie, des arts et métiers et de l'agriculture, pour l'entretien de notre peuple et les besoins de l'armée.

Dès que la convention conclue aura été approuvée, elle sera publiée.

Serrons les rangs!

On nous écrit:

« Surtout, serrons les rangs autour du Conseil fédéral. Là est la patrie, là est notre rempart. Le rôle du Conseil fédéral grandit à me-

sure que les événement see multiplient. Et plus nous considérons son activité dans l'ensemble, plus nous le trouvons égal à sa tâche, ferme, avisé, patriote. Sans rien céder de notre dignité, nous pouvons faire le sacrifice de susceptibilités même légitimes pour éviter de compliquer cette tâche. Rendons lui dès aujourd'hui la justice que l'histoire lui rendra sûrement après nous ».

Quel est l'auteur, demandez-vous, de cette ferme apologie? Un patriote, certes. Mais de quelle nuance. Réactionnaire? Suisse allemand égaré en terre romande?

Eh non! C'est M. Maurice Millioud...

Je le félicite.

M. Millioud est, comme l'on dit, un des porte-paroles de l'opinion romande. Par ses études et ses chroniques de la « Bibliothèque universelle », par ses articles, par un ou deux volumes il a joué l'une des premières parties dans le concert tumultueux que la guerre a déchaîné sur notre scène publique et dans notre petit monde intellectuel. M Millioud n'est pas indulgent pour l'Allemagne. Il a dénoncé, dans une étude très originale, l'idéologie dangereuse de sa caste dirigeante. Il nous a révélé les moyens, les artifices, les trucs de la pénétration économique allemande. Dans le même fascicule de la « Bibliothèque universelle » où se trouve le passage que vous venez de lire, M. Millioud publie une « Note sur l'asservissement économique de la Suisse » qui n'est pas tendre pour l'Allemagne.

Adversaire de l'impérialisme envahissant M. Millioud n'aime pas d'avantage le germanisme importé qui a faussé jusqu'à un certain point la mentalité de notre état-major et de certains de nos hommes politiques. Victime de la censure qui l'a frappé, pour pu-

nir l'imprudence d'un de ses collaborateurs, M. Millioud a dit à plus d'une reprise tout le mal qu'il pense, et qu'on pense à Lausanne, des mesures répressives de notre autorité supérieure et de la rigueur étroite de certains chefs militaires.

Je ne crois pas que M. Millioud s'en soit jamais pris directement au Conseil fédéral de ces maladresses et de ces erreurs. Plus juste et plus intelligent que d'autres hommes de lettres romands qui tiennent à casser toutes les vitres de notre demeure politique, en pleine tempête, sous prétexte que l'on manque d'air, M. Millioud n'avait jamais, que je sache, confondu dans une même réprobation les pilotes de notre barque avec ceux qui aident à la manœuvre à coups de gaffe. Cependant son apologie du Conseil fédéral est une surprise pour ses lecteurs, une heureuse surprise pour nous.

On peut regretter que notre Conseil fédéral n'ait pas su ou pas pu se rajeunir et s'étendre en faisant appel à des hommes nouveaux, à des forces fraîches. Les esprits critiques aimeraient peut-être conseiller à tel ou tel de ces sept archontes de se résigner à prendre le repos qu'il a mérité par de longs services. Mais que d'assiduité, de persévérance, d'énergie, dépensées chaque jour par les meilleurs de ces hommes pour le bien de notre patrie. Quelle bonne volonté et quelle haute impartialité. Ceux qui les approchent sans parti-pris le reconnaissent. Si les sympathies, du début de la guerre penchaient un peu de certain côté, ils vous diront que la balance a repris son équilibre. C'est la balance de la justice.

Là est la patrie. Là est notre rempart, écrit M. Maurice Millioud. Pierre Klr.

- Eh bien, mon amie! fir M. Aubry avec un léger étonnement.

- Je pense au gendarme, au fameux gendarme à qui j'entendais dire sur le quai de la gare: « Ils-y-ont beau faire des rues neuves, et des marchés, et des écoles, y n'pourront jamais faire de ça une belle ville l»

M. Aubry sourit aussi, indulgent:

- Comment veux-tu, mon amie, que ces pauvres gens sentent le beau, si on ne leur a jamais appris à le regarder. Il faut leur dire qu'il existe, et le répéter, et leur montrer dans quoi. Et quelques-uns comprendront peut-être.

Et se tournant vers Catherine:

- Catherine, quand vous serez tout à fait grande fille, nous irons ensemble à Vezelay voulez-vous? J'ai un travail à faire sur la Madeleine. Nous l'étudierons de compagnie.

Catherine joignait les mains. Depuis si longtemps elle voulait revoir la ville dont la silhouette la tente au haut de son promontoire. Et il lui semblait que maintenant elle était digne de recevoir en son esprit l'image d'une belle chose.

Le docteur a dit que l'on pouvait sans danger laisser faire ce voyage a Catherine. Et tout à la fin de septembre, par une matinée débarrassée de brumes, ils s'en vont tous les trois, M. Aubry, Hélène et Catherine, dans la carriole au père Raulin qu'ils ont louée à la journée. Grand'mère a multiplié les châles, grand-père paraît en calotte au seuil de la porte pour saluer la compagnie; seul le petit garçon dort encore au chaud, ses poings serrant l'oreiller.

- Soignez bien mon petit poulet, fait Mme Aubry à maman Desvignes.

est confiée.

La voiture va, un peu secouée, à travers les campagnes. Des brouillards flottent encore accrochés aux basses branches des saules et des peupliers; comme voilà l'automne, les ruisseaux ont commencé leurs légers charrois de feuilles, et la couronne des bois rougit sur la côte. Bientôt le soleil s'est levé, attiédissant la vallée.

A mesure que l'on s'approchait de Vezelay dont la silhouette apparaissait au haut de la colline à chaque détour de la route, la vallée se bordait de larges prairies soigneusement entretenues, où déjà ruminaient les bœufs blancs. Ces prairies closes de haies ou de palissades firent dire à M. Aubry:

- J'ai toujours pensé, à voir l'aspect riche et surveillé de cette vallée entre les collines de bois et les croupes rousses des hauts meurgers, qu'elle devait être ainsi, partagée entre ces formes exactes et couverte de ces belles bêtes, il y a sept cents ans, au temps où les moines de la communauté descendaient en bouviers à la pâture, en laboureurs sur les champs, en bûcherons à la forêt, tandis que là-haut, dans son audacieuse abbaye au bout du promontoire, l'abbé, accoudé à sa terrasse, et découvrant tout le pays, jetait un regard de défi vers le comté de Nevers d'où venait l'ennemi.

Et M. Aubry conta à Catherine l'histoire héroïque et sanglante de la commune de Ve-

- C'était un rude temps de passion, de haine et d'exaltation civique, fit il en terminant. Mais ces passions-la font dresser plus haut la tête que nos petites ambitions d'ar-

Et celle-ci s'attendrit de la garde qui lui | rivistes ou les misérables amours qui tuent | les murs, les portes et jusqu'au jardin 'de | nait à sa vie redevenue paisible, faisaient re-

M. Aubry songeait, en disant cela, à l'un de ses jeunes collègues qui se perdait alors, talent et réputation, pour l'amour d'une femme sans noblesse. Mais un sursaut avait secoué Catherine, soudain courbée d'humiliation. Heureusement le jeune homme reprenait aussitôt, revenant à sa première idée.

- Oui, ces prairies et les bois conservent mieux que tout autre rapport l'aspect primitif d'une terre, souvent changée par les cultures qui ont leur mode aussi. Nos machines et nos engrais nouveaux et même nos semences ont modernisé la campagne, mais un beau troupeau sur une herbe fraîche est de tous les temps.

Ils approchaient de Saint-Père, où s'élève une délicate et pourtant solide église enterrée dans les maisons, entre les fumiers et les vieilles cours, mais qui semble montrer, comme un présent aux hommes d'aujourd'hui, au-dessus des vulgarités et des nécessités, ses statues aux nobles draperies et ses beaux chapiteaux fleuris de vigne et de

Puis ce fut enfin la montée à la ville par le côté du midi sur une route malaisée, mais d'où l'on voyait s'allonger au-dessus des vignes les beaux vieux murs de l'abbaye tout ce qu'il en reste — avec leurs solides contreforts, puis la basilique elle-même, dans sa puissance indestructible, puis ce qui avait été les jardins en pente des vieilles maisons aux pignons pointus, les unes ancestrales, restaurées au seizième siècle, les autres bâties au dix-septième dans la belle ordonnance harmonieuse qui réglementait les toits,

Ils débouchèrent dans la ville, sur cette étrange place où des routes dévalent brusquement vers le bas pays, où les hôtels ont heu-reusement repris l'air d'hôtelleries, et firent aussitôt l'ascension de la rue principale, où chaque maison a son histoire et sa curiosité; un escalier ventru qui s'avance en corbeille au-dessus de la rue, une façade Renaissance, de belles fenêtres du quinzième siècle, et souvent la légère décoration de chardons qu'on retrouve en chaque pays de France aux monuments de cette époque; il y avait aussi des inscriptions, des têtes d'anges sorties d'un mur, de vieux balcons, une colombe en pierre qui semblait s'envoler. Enfin tout en haut, proche de la Madeleine, se groupaient de belles maisons du douzième siècle que l'on distinguait encore, au-dessus des murs et du jardin, avec en arrière, descendant la colline, le petit clos de vigne, d'où se tirait le vin blanc.

Mme Aubry fit une remarque:

- Comme toute cette ville est calme et silencieuse, avec de l'herbe entre les pavés, des passants rares, et derrière les vitres des figures d'artisans que l'on dirait penchées là depuis les siècles écoulés.

- Un beau tombeau, noble et mélancolique, d'agitations passées, fit M. Aubry, et qui fait songer au néant de ces agitations en regard de l'éternité des choses, puisque le soleil de septembre dore encore les vieilles façades. Quelle douceur dans ce soleil, sur cette vieille ville! Et quelle leçon de paix, sans rien d'amer ni de déprimant...

Mais Catherine n'était plus avec eux. L'émotion du voayge, la petite secousse qu'il don-

vivre en elle des pensées et des sentiments anciens. Un tombeau!

Cette petite ville, éternisée en beauté par ses murs et ses pierres dorées, serait-elle vraiment un tombeau, celui où elle viendrait enterrer de sa propre volonté et aussi parce qu'elle était devenue comme si elle n'était plus, sa malheureuse passion, elle n'ose dire son amour, tant il y avait peu de tendre amour dans sa folie passée. Serait-ce là enfin, dans la leçon de sagesse un peu mélancolique, qui monte du passé, qu'elle serait venue oublier? Mais déjà Catherine s'attriste. Ces pierres, ces maisons et cette église témoignent de belles choses, et elle n'en a que d'obscures et

de laides à leur confier. On redescendit déjeuner dans une manière d'auberge, près d'une fenêtre où rougissait la vigne-vierge. M. Aubry contait l'histoire de la basilique. Mme Aubry se sentait parfaitement heureuse; cette femme délicate goûte la beauté des vieux monuments et en reçoit comme une leçon de grandeur et de pensée généreuse. Elle s'élève, comme il nous arrive à tous en de rares moments de plénitude d'â-

me. Et tout à coup elle songe tout haut: - Comme ce sera ridicule de rentrer dans une petite maison aux étages semblables, avec ma petite cuisine de trois pieds et mon antichambre étroite. C'est trop petit là-bas. Il me semble ici que je suis bien mieux chez moi, un grand chez moi.

Mais un regard de son mari lui fit évoquer, en cette demeure qu'elle redoutait, toutes les joies d'amour confiant et de maternité absorbée, et elle se prit à sourire de loin à sa vie.

(à suivre)